



Cachet de la délégation Intégrathlon



KCO EVENT
99, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS
Tél : 01 43 38 38 79



Attribution du Label Intégrathlon

Présentation du label:

Le label Intégrathlon est un label décerné par la Délégation Intégrathlon aux entités qui répondent à un certain nombre de critères valorisant la mixité « valides-handicapés » dans une pratique sportive.

Toute reproduction non autorisée de ce logo et signes distinctifs constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du code de la Propriété Intellectuelle.

Objectif du label:

Ce Label Intégrathlon a pour objectif de valoriser et soutenir toutes entités qui souhaitent mener des actions concrètes en vue de développer la mixité « valides-handicapé » dans une pratique sportive.

Il a aussi pour objectif de motiver les associations et de sensibiliser les citoyens sur les questions d'intégration des personnes handicapées au travers la pratique d'un sport.

De plus, le Label Intégrathlon permet d'intégrer un réseau favorisant la mutualisation des expériences, de bénéficier d'une promotion spécifique des activités proposées et d'apporter un gage de qualité aux participants et partenaires institutionnels et privés.

Délivrance du label:

Le Label Intégrathlon est attribué après avoir satisfait aux conditions suivantes :

1. Remplir les critères minima requis du de la Charte et du Label Intégrathlon.
2. Avoir déclaré sincères et véritables les réponses et informations fournies dans le cadre du Label Intégrathlon et engagé de ce fait la responsabilité personnelle du signataire du Label.

Reconduction:

Le Label Intégrathlon est acquis pour une durée de un an à compter de la date de délivrance du Label à l'entité récipiendaire.

A l'issue de cette période, l'entité récipiendaire peut demander le renouvellement du Label en remplissant à nouveau la demande de Label Intégrathlon. En fonction des critères remplis, le Label sera reconduit pour une année.

Responsabilité liée au label:

En adoptant le Label Intégrathlon, l'entité et son représentant légal s'engagent à déclarer sincères et véritables l'ensemble des informations données lors du remplissage du Label Intégrathlon.

La responsabilité de la Délégation Intégrathlon ne saurait être engagée auprès des tiers pour une attribution du Label Intégrathlon sur des déclarations fausses ou erronées. Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à indemniser le Délégation Intégrathlon de toutes conséquences dommageables liées directement ou indirectement à l'usage qu'il fait du Label Intégrathlon.



Conditions d'utilisation du label:

L'entité labellisée pourra utiliser, durant la période d'attribution du label, le logo Label Intégrathlon (transmis lors de l'attribution) sur ses supports de communication papier et internet, en faisant attention de bien respecter la charte graphique (transmis lors de l'attribution).

La reproduction du logo Label Intégrathlon sur tous autres supports est formellement interdite sauf autorisation écrite expresse de la Délégation Intégrathlon, sur demande expresse.

L'entité n'ayant pas reçu de notification email et papier signalant qu'elles sont labellisées ne peuvent en aucun cas se signaler comme labellisées Label Intégrathlon.

L'entité ne souhaitant pas renouveler sa demande du Label Intégrathlon avant échéance, devra dans un délai de 15 jours, à compter de la fin de validité, retirer toute mention du logo et de son affiliation au Label de tous ses supports de communication.

L'attribution du Label Intégrathlon à une entité n'autorise pas les membres, les salariés, les fonctionnaires et/ou les actionnaires à se prévaloir du Label.

Autres obligations du récipiendaire:

En adoptant le Label Intégrathlon l'entité et son représentant légal s'engagent à accepter qu'une visite de contrôle soit éventuellement organisée sur site, et apporteront leur concours au bon déroulement de cette visite.

En adoptant le Label Intégrathlon l'entité et son représentant légal s'engagent aussi à contribuer au bon fonctionnement de la manifestation Intégrathlon, et ce en apportant son soutien à l'organisation de la manifestation et en évitant d'organiser, à la même période, une action similaire qui pourrait entraver le bon déroulement de l'Intégrathlon.

L'entité récipiendaire s'engage également à communiquer à la Délégation Intégrathlon tout changement majeur en termes de son organisation qui serait préjudiciable pour la sauvegarde/protection de ses membres et risquerait de remettre en question le maintien de l'attribution de son Label Intégrathlon.



Demande de Labellisation

Le Label Intégrathlon, est une reconnaissance de la qualité du projet de votre entité. Elle s'adresse aux entités qui proposent un événement, une manifestation, un projet, en direction de sportifs handicapés et qui valorisent la mixité entre les valides et les non-valides. Ce label est une garantie pour les dirigeants, les actionnaires, les salariés, les animateurs, les adhérents, etc. qui favorisent la mise en œuvre dans leur ville, leur canton ou leur département, de pratiques sportives intégrant des personnes en situation de handicap.

Ce label vous permettra d'intégrer un réseau favorisant la mutualisation des expériences, de bénéficier d'une promotion spécifique des activités proposées et d'apporter un gage de qualité aux participants et partenaires institutionnels et privés.

Afin de pouvoir prétendre à l'obtention du « Label Intégrathlon », merci de compléter les informations suivantes :

Je soussigné(e)....., représentant(e)
légal(e) de l'entité décrite ci-dessous, demande le label « **Intégrathlon** » pour la mise en place de
manifestation ou l'offre d'activités aux personnes souffrant d'un handicap

- Mental
- Psychique
- Visuel
- Auditif
- Moteur

Nom de l'entité

Nom d'une personne référente

Siège social

.....

Téléphone **Fax**

Mail.....

Site Internet.....



Nom du représentant légal.....

Téléphone Portable.....

Nombre total de membres.....

Adresse du lieu de pratique (si différent du siège social)

.....

A renseigner avec précision !

Bref descriptif de l'offre de pratique : Quel(s) type(s) d'action(s) (activité(s) sportive(s), événement, loisir, compétition, cours collectif, cours individuel, activités encadrées ou pratiquées en autonomie, mixité avec valides, etc.) mènent votre association en faveur du public en situation de handicap ?

Pour le descriptif complet nous vous demandons de nous joindre des annexes détaillés.

Publics concernés (type de handicap, tranches d'âge, etc.)

Empty space for describing the publics concerned.



Public handicapé au sein de votre association :

Nombre d'adhérents en situation de handicap dans votre association :

Nombre d'enfants :

Nombre d'adultes :

Nombres de personnes / type de handicap :

- Déficience visuelle :
- Déficience auditive :
- Déficience intellectuelles et/ou psychologique :
- Déficience motrice :
- Autre(s) :

Avez-vous des projets d'aménagement du lieu de pratique ?

Si oui, lesquels ?

Encadrement (noms des encadrants, professionnel/bénévole, diplômes, formation spécifique, etc.)

Matériel spécifique

oui non

Si oui, lequel.....

Accueil adapté

oui non

Si oui, lequel.....



Le Label Intégrathlon est attribué après avoir satisfait certaines exigences évoquées dans la Charte Intégrathlon : respecter tous les « critères demandés » et remplir au moins deux des « critères recommandés » décrits ci-dessous. La Délégation du « Label Intégrathlon » se réserve le droit d'effectuer des contrôles pour vérifier que ces critères sont bien respectés par les entités détentrices du Label.

Cocher les cases correspondant aux critères remplis par votre projet :

Critères demandés :

- Sensibiliser et informer les membres de l'entité sur la démarche d'intégration du (ou des) sportif(s) handicapé(s).
- Mettre en œuvre la mixité dans la pratique sportive en proposant des activités que les handicapés et les valides peuvent pratiquer ensemble.
- Prolonger les « effets bénéfiques » de la manifestation en laissant la possibilité à tous les publics, valides et non valides, de revenir pratiquer l'activité proposé tout au long de l'année au sein de l'entité.
- Proposer un encadrement et du matériel adapté pour que tous les publics, valides ou non valides, puissent pratiquer et être accueillis dans les meilleures conditions qu'il soit.
- Communiquer et promouvoir, dans les projets associatifs, le « Label Intégrathlon » tout au long de l'année, auprès de vos adhérents, membres, salariés, fonctionnaires, actionnaires et partenaires.

Critères recommandés :

- Informer des actions de l'entité au travers de supports de communication.
- Informer les acteurs et les familles qui entourent la personne en situation de handicap et leur proposer de participer aux activités proposées (intégration dans les projets pédagogiques et événementiels).
- Intégrer une démarche pédagogique de sensibilisation du jeune public (enfants, scolaires...).
- Proposer des formations aux dirigeants, salariés, fonctionnaires, membres et animateurs de l'entité pour favoriser un meilleur encadrement des activités intégrant des personnes en situation de handicap.
- S'inscrire à l'Handiguide

Pour valider votre engagement, merci de nous faire parvenir cette charte complétée à l'adresse suivante :

KCO EVENT
99, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS
Tél : 01 43 38 38 79

De plus, pour avoir un suivi des actions misent en œuvre par votre association nous souhaiterions obtenir un **compte rendu des actions** que vous avez mené (bref descriptif de l'activité ou de l'événement organiser, nombre de participants, nombre de spectateurs, pourcentage de valides et non-valides, retour sur la perception du projet mis en place, etc.).

De notre côté, nous nous engageons à communiquer sur vos actions et événements portant le « Label Intégrathlon ».

A....., le

Cachet de l'association ou de l'établissement

Signature

